

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2017

3-4

RAPPORT DE L'ARBITRE INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

5

Bilan

6

Évolution des actifs nets

7

Résultats

8

Plan de trésorerie

9-13

Notes complémentaires

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2017

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
La Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALHZEIMER, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits de dons. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2017 et 2016, les débiteurs aux 31 mars 2017 et 2016 et les actifs nets présentés aux bilans aux 31 mars 2017 et 2016 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALHZEIMER au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Gosselin & Associés inc.*¹

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 14 juin 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

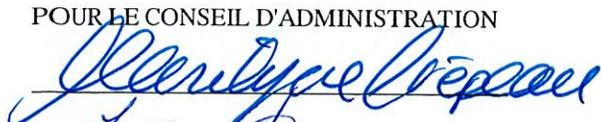
BILAN

AU 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	132 762	778 788
Placements (note 3)	771 112	387 553
Débiteurs (note 4)	45 189	436 565
Frais payés d'avance	2 024	2 570
	<u>951 087</u>	<u>1 605 476</u>
PLACEMENTS (note 3)	669 521	-
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>2 531</u>	<u>3 530</u>
	<u>672 052</u>	<u>3 530</u>
	<u><u>1 623 139</u></u>	<u><u>1 609 006</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	371 285	314 333
Produits perçus d'avance	57 261	65 597
Apports reportés (note 7)	<u>696 027</u>	<u>782 959</u>
	<u>1 124 573</u>	<u>1 162 889</u>
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	2 531	3 530
NON AFFECTÉS	<u>496 035</u>	<u>442 587</u>
	<u>498 566</u>	<u>446 117</u>
	<u><u>1 623 139</u></u>	<u><u>1 609 006</u></u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION




FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017			2016
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	3 530	442 587	446 117	385 334
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(999)	53 448	52 449	60 783
SOLDE À LA FIN	2 531	496 035	498 566	446 117

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
Société Alzheimer du Canada	2 144 032	2 540 283
Dons	450 883	142 333
Cotisations	204 867	202 011
Activités organisées par des tiers	183 987	-
Subventions diverses	111 853	169 244
Commandites et partenariats	34 204	84 770
Mauvaises créances recouvrées	16 951	6 071
Revenus de placement	14 447	5 253
Revenus de gestion	35 670	36 327
Autres revenus	264	250
	<u>3 197 158</u>	<u>3 186 542</u>
CHARGES		
Société Alzheimer du Canada	2 190 438	2 254 486
Salaires et avantages sociaux	389 111	287 076
Activités organisées par des tiers	153 886	-
Services professionnels	134 166	213 964
Frais de déplacement	65 505	53 900
Loyer et électricité	51 269	29 148
Communications	41 684	79 731
Assurances, taxes et permis	22 308	8 160
Publicité et promotion	20 399	19 253
Fourniture de bureau	16 352	10 156
Congrès et colloques	13 380	397
Entretien et licences informatiques	13 313	11 809
Télécommunications	11 672	7 520
Développement - programmes	7 095	-
Formation	4 035	55 693
Frais bancaires	3 879	1 178
Frais de postes et de courrier	3 176	2 354
Autres	2 042	-
Amortissement des immobilisations	999	427
Mauvaises créances	-	90 507
	<u>3 144 709</u>	<u>3 125 759</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>52 449</u>	<u>60 783</u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	52 449	60 783
Amortissement des immobilisations	999	427
	<u>53 448</u>	<u>61 210</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	391 376	(184 009)
Frais payés d'avance	546	31 720
Créditeurs	56 952	(54 515)
Produits perçus d'avance	(8 336)	61 833
Apports reportés	(86 932)	454 617
	<u>353 606</u>	<u>309 646</u>
RENTRÉES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	<u>407 054</u>	<u>370 856</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-	(2 282)
Augmentation des placements	(1 053 080)	(1 824)
	<u>(1 053 080)</u>	<u>(4 106)</u>
SORTIES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	<u>(1 053 080)</u>	<u>(4 106)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(646 026)</u>	<u>366 750</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>778 788</u>	<u>412 038</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>132 762</u></u>	<u><u>778 788</u></u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 24 avril 1986. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont les suivants :

Informier le public, selon les capacités de la Fédération, sur la maladie Alzheimer et les maladies similaires et les problèmes connexes;

Donner aide et soutien aux Sociétés Membres et aux groupes en voie de formation d'une Société Alzheimer;

Promouvoir et encourager la recherche pour la maladie Alzheimer, les maladies similaires et les problèmes connexes;

Établir toutes les relations et faire toutes les représentations jugées nécessaires auprès de toutes autorités;

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Utilisation des estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. La principale estimation porte sur la provision pour mauvaises créances.

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Cotisations et revenus de gestion

Les produits de cotisation et les revenus de gestion sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Activités organisées par des tiers

Les produits des activités organisés par des tiers sont constatés lorsque l'activité a lieu et lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de service

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer son fonctionnement. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et tiennent compte de la variation non-réalisée de la juste valeur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous:

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	20%
Équipement informatique	30%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût à l'exception des placements dans le fonds de placement en actions et obligations qui sont évalués à la juste valeur. La juste valeur est établie à partir des cours acheteurs du fonds de placement à la date du clôturé.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

3- PLACEMENTS

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse et équivalents, au coût	136 096	136 027
Fonds de placement du marché monétaire canadien, au coût	130 604	130 342
Épargne à terme, 1,409 % (0,35% en 2016), échéant en août 2019, au coût	669 521	121 184
Fonds de placement en actions et obligations, à la juste valeur	504 412	-
	<u>1 440 633</u>	<u>387 553</u>
Portion réalisable au cours du prochain exercice	<u>771 112</u>	<u>387 553</u>
	<u><u>669 521</u></u>	<u><u>-</u></u>

4- DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Cotisations	42 283	187 410
Provision pour mauvaises créances	(17 899)	(125 357)
	<u>24 384</u>	<u>62 053</u>
Taxes à la consommation	19 467	48 738
Autres	1 338	1 338
Sommes à recevoir de Société Alzheimer Canada	-	324 436
	<u><u>45 189</u></u>	<u><u>436 565</u></u>

5- IMMOBILISATIONS

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	17 777	17 296	481	602
Équipement informatique	37 639	35 589	2 050	2 928
	<u>55 416</u>	<u>52 885</u>	<u>2 531</u>	<u>3 530</u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

6- CRÉDITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Sociétés régionales	251 008	262 984
Sommes dues à Société Alzheimer Canada	50 503	-
Salaires et vacances	25 359	16 246
Comptes fournisseurs	26 188	19 837
Sommes dues à l'État	18 227	15 266
	<u>371 285</u>	<u>314 333</u>

7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2016	Octroi	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2017
	\$	\$	\$	\$
MSSS - Programme formation	9 863	13 489	17 755	5 597
Fonds de recherche	773 096	213 248	295 914	690 430
	<u>782 959</u>	<u>226 737</u>	<u>313 669</u>	<u>696 027</u>

8- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour la location de ses bureaux jusqu'en 2022. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 176 040 \$. L'organisme s'est aussi engagé en vertu des contrats de services professionnels échéant respectivement en juin 2017 et mars 2018, à effectuer des versements minimums futurs totalisant 107 218 \$ taxes en sus. Ces engagements contractuels se répartissent comme suit :

	\$
2018	142 753
2019	38 570
2020	39 947
2021	41 325
2022	20 663
	<u>283 258</u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

9- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le principal risque de crédit pour l'organisme est lié aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, qui assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de liquidités

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposée au risque de taux d'intérêt.

10- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

